



**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie – IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

COMMUNIQUÉ POUR LES MEDIAS

30 septembre 2016

Raffinerie de Collombey Projet d'assainissement remis au canton par Tamoil

(IVS).- Un projet d'assainissement a été remis par Tamoil au Service de la protection de l'environnement. Le Service examinera le rapport en tenant compte de l'effet des travaux préconisés sur l'environnement et de leur efficacité à long terme. Les mesures proposées par les experts de Tamoil correspondent au traitement in situ de cinq secteurs à l'intérieur du périmètre de la raffinerie.

Tamoil a remis le projet d'assainissement de la Raffinerie de Collombey au Service de la protection de l'environnement (SPE) dans les délais impartis. Il s'agit d'une étape importante pour s'accorder sur les mesures à prendre dans le sous-sol de ce site pollué afin de restaurer la qualité des eaux souterraines et d'éviter à long terme l'apparition d'atteintes à la nappe phréatique en aval immédiat du site.

Selon la demande du SPE, le projet doit décrire l'efficacité des mesures et le temps nécessaire pour assainir chacune des cinq zones les plus fortement polluées à l'intérieur du périmètre de la raffinerie. Les effets des mesures prévues sur l'environnement et les dangers subsistant après l'assainissement y sont également analysés.

Les mesures proposées se fondent principalement sur l'extraction in situ des polluants et l'activation de la dégradation biologique aérobie.

Le SPE examinera ce projet d'assainissement avec l'appui d'experts externes. Il rendra ensuite une décision qui fixera les objectifs, les modalités techniques et les délais de réalisation des assainissements.

Parallèlement, les négociations en vue de la reddition d'une garantie par Tamoil sont en cours.

Personne de contact:
Yves Degoumois, chef de la Section « Sites pollués déchets et sols » du SPE,
027 606 31 81 / 076 409 39 92

